

Groupe de travail "INFORMATIENS" du 3/02/2017

DÉCLARATION PRÉALABLE CFDT

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous allons échanger aujourd'hui sur le sujet des INFORMATIENS et plus largement sur l'avenir des systèmes informatiques dans notre administration.

Une fois de plus, nous retrouvons une problématique de manque d'attractivité qui devient le fil conducteur de pas mal de nos réunions RH.

Il semble que vous commencez à prendre la mesure du problème concernant les difficultés de recrutement d'informaticiens au sein de la douane. En complément, nous ferons référence à un rapport de février 2016 sur " *Les besoins et l'offre de formation aux métiers du numérique* " qui fait état d'une pénurie pour combler les demandes d'emploi induites par un vivier trop faible de personnes formées.

Ainsi, nous nous trouvons en compétition directe avec le secteur privé qui possède des moyens financiers et une souplesse d'embauche supérieurs à ceux de la Fonction Publique. Donc, selon l'expression consacrée, il va vous falloir mettre le paquet...

Ce n'est pas l'impression que nous laisse l'examen des mesures proposées. La révision des modes de recrutement et un peu de communication ne suffiront sans doute pas à attirer les compétences requises. De plus, vouloir exploiter le corps des ISIC du ministère de l'Intérieur ne revient qu'à transférer le problème sur une autre administration.

Concernant l'avenir des systèmes informatiques douaniers, nous souhaitons tout d'abord insister sur la qualité du travail de préparation du document de présentation de la trajectoire d'évolution informatique. Nous regrettons toutefois qu'aucun projet ne soit chiffré. La présentation globale des crédits qui nous est faite reste insuffisante.

Enfin, nous déplorons l'absence de chiffres concernant les effectifs, vous nous fournissez des Autorisations d'Engagement des Crédits de Paiement, de magnifiques schémas, des solutions pour recruter, mais il manque 2 choses primordiales à vos documents préparatoires :

- Une fiche traitant de la formation et des moyens alloués.
- Un tableau des effectifs dédiés aux tâches informatiques.

Sans cela, nous discutons dans le vide, et si les moyens en formation ou en personnels sont insuffisants, votre beau document "TESI" décrivant un avenir radieux pour les SI douaniers finira certainement aux oubliettes sur un vieux disque dur...